



L'équipement, l'information et l'accompagnement des téléspectateurs dans la région Midi-Pyrénées et le département du GERS

France Télé Numérique

16 septembre 2011
2^{ème} Commission
départementale

SOMMAIRE

- Le contexte de la TNT
- Etat d'avancement sur le département (informations auprès des élus, population, presse)
- La couverture du territoire gersois
- Point de difficultés et solutions
- Ce qu'il reste à faire
- Mode opératoire après le basculement de la TNT

Le groupement d'intérêt public (GIP)

France Télé Numérique

Créé par la loi Télévision du Futur du 5 mars 2007

Composition

- ➔ l'Etat (50%)
- ➔ les chaînes « historiques » nationales :
France Télévisions (15%), TF1 (10%), Canal + (10%), M6 (10%) et Arte (5%)

Missions

- ➔ Informer et accompagner les téléspectateurs vers le passage au tout numérique
- ➔ Gérer les aides instituées par la loi
- ➔ Suivre un projet national et sa mise en œuvre régionale

Le passage à la télé tout numérique

Qu'est-ce que c'est ?



Techniquement, c'est une modification du standard de diffusion...

La diffusion des ondes « hertziennes », permet aux téléspectateurs de recevoir les chaînes par une antenne râteau.



Le passage à la télé tout numérique signifie que le signal hertzien est désormais entièrement numérisé.

... qui impacte tous les téléviseurs reliés à une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Le passage à la télévision tout numérique : la deuxième vie de l'antenne râteau.

POURQUOI PASSER À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE ?

La diffusion analogique utilise de nombreuses fréquences hertziennes et n'offre que 5 chaînes maximum au téléspectateur.

En rationalisant le spectre des fréquences, le passage au tout numérique libère un espace hertzien qui permet l'amélioration et la création de nouveaux services. C'est le « dividende numérique ». Il se matérialise par :

Plus de chaînes

Jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5, France Ô, Arte, M6 et 12 autres chaînes nationales) et des chaînes locales accessibles à 100% de la population.

Plus de qualité

Une meilleure qualité de réception, d'image et de son

La Haute Définition, accessible au plus grand nombre. Aujourd'hui plus de 1 Français sur 2 est équipé d'un téléviseur HD. L'offre de programmes en HD va s'enrichir grâce à la libération des fréquences.

Plus de services audiovisuels

L'amélioration de la couverture et de la puissance de diffusion de la TNT

La possibilité de développer la télévision Haute Définition

Un guide d'information sur le programme en cours

Plus d'offres

La Radio Numérique Terrestre

Le haut-débit mobile pour accéder à internet sur tout le territoire

La télévision mobile personnelle

PASSAGE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES AU TOUT NUMÉRIQUE LE 8 NOVEMBRE QUI EST CONCERNÉ?

TOUS LES FOYERS QUI REÇOIVENT LA TÉLÉVISION PAR UNE ANTENNE RÂTEAU SONT CONCERNÉS

1. Les foyers qui reçoivent actuellement uniquement le 6 chaînes analogiques : ils doivent adapter leur installation à la télévision tout numérique

Chacun de ces postes doit être équipé et adapté pour continuer à recevoir la télévision après le passage au tout numérique. Pour cela, il faut établir un **diagnostic** de chacun de ses postes et, le cas échéant, faire l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT Intégrée, d'un lecteur DVD TNT Intégrée ou choisir un autre mode de réception comme le câble, le satellite ou l'ADSL.

1 TELEVISEUR = 1 MODE DE RECEPTION TNT

CAS PARTICULIER : les foyers situés dans une zone non couverte par la TNT (c'est-à-dire ne pouvant plus recevoir la télévision par une antenne râteau)

Ces foyers devront s'équiper d'un mode de réception alternatif (type parabole). Deux offres satellitaires sans abonnement (pack TENTSAT ou FRANSAT) permettent de capter gratuitement les 19 chaînes de la TNT sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, ces foyers peuvent aussi accéder à la télévision numérique par l'ADSL ou le câble.

Pour assurer une équité territoriale totale, une aide financière a été mise en place par l'Etat sans condition de ressources.

PASSAGE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES AU TOUT NUMÉRIQUE LE 8 NOVEMBRE - QUI EST CONCERNÉ?

2. Les foyers recevant déjà la TNT par leur antenne réseau

Ces foyers devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes après le passage au tout numérique. En effet, lors du passage, les fréquences numériques sont redistribuées et les canaux des chaînes changent.

1 TÉLÉVISEUR TNT INTÉGRÉE ou RELIÉ A = 1 RECHERCHE DES CHAINES APRES LE
UN ADAPTATEUR PASSAGE

- Les foyers qui reçoivent la télévision via une offre ADSL « tripleplay » d'un opérateur internet (SFR, Orange, Free, Darty, Alice...)
- Les foyers qui reçoivent la télévision via le CABLE
- Les foyers qui reçoivent la télévision par le SATELLITE NUMERIQUE* (parabole)
- Les foyers qui n'ont aucun poste relié à une antenne réseau

= RIEN A FAIRE POUR LE PASSAGE !

* ATTENTION !

Certains foyers reçoivent encore la télévision analogique par le satellite.

Le 29 novembre prochain, la diffusion analogique des chaînes sur AB3 sera définitivement arrêtée. Les foyers concernés doivent avant cette date s'équiper d'un démodulateur satellite numérique.

Sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date.

Un passage région par région



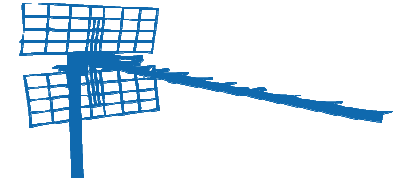
Au 20 septembre, 22 régions, seront passées au tout numérique.

La région Midi-Pyrénées sera la 23ème à passer au tout numérique.

La région Midi Pyrénées :
2,9 millions de téléspectateurs,
près d'1,4 million de foyers.

Qui est concerné par le passage au tout numérique?

Tous les foyers recevant la télévision par une **antenne râteau ou intérieure** sur un ou plusieurs postes du foyer



Les foyers recevant 5 chaînes ou moins

Les foyers résidant en habitat collectif

Les foyers recevant la TNT



Avant le passage



Après le passage

Effectuer un diagnostic
S'équiper



S'assurer de l'adaptation de l'antenne collective aux nouvelles fréquences de la TNT

Rechercher et mémoriser les chaînes



COMMENT SAVOIR SI L'ON PEUT RECEVOIR LA TNT PAR SON ANTENNE RÂTEAU?

Le téléspectateur peut saisir son adresse dans le moteur de recherche du CSA disponible sur www.tousaunumerique.fr et vérifier la réception TNT de son lieu d'habitation.

Saisissez votre adresse complète

place du capitole toulouse **Valider**

À l'affichage de la réponse, vérifiez dans le résultat que votre adresse n'a pas été modifiée.
Si tel était le cas, utilisez le marqueur "personnage bleu" sur la carte pour déterminer votre adresse

Localisation exacte de votre recherche :
Adresse : 1 Place du Capitole
Ville : 31 000 Toulouse
Pays : France
Déplacez-moi sur la carte pour vérifier d'autres localisations !

Relief Plan Satellite Mixte

Votre couverture TNT actuelle

R1 COUVERT	2 3 5 6 LCP PUBLIC	Chaîne locale 2e programme régional de France 3
R2 COUVERT	BFM TV Direct8 Gulli Star 4	
R3 COUVERT	CANAL+ HD CANAL+ CINEMA CANAL+ SPORT PLANETE TPS star	
R4 COUVERT	6 W9 NTV PARTIS PREMIERE arte HD	
R5 COUVERT	TF1 HD 2 HD MHD	
R6 COUVERT	TF1 arte LCI EURO SPORT n2 tmc TFS	

Résultat de votre couverture TNT

Zone de réception : Midi-Pyrénées
La région Midi-Pyrénées passera à la télé numérique le 08 novembre 2011
Adresse : place du capitole, toulouse

Le 08 novembre 2011, vous devriez recevoir les chaînes TNT (carte de couverture non définitive)

Vous pouvez recevoir la télévision numérique depuis les émetteurs suivants :

L'émetteur de TOULOUSE - BONHOURS Localiser sur la carte
Les émetteurs sont donnés à titre indicatif, avant de modifier votre installation renseignez-vous auprès d'un professionnel.

La couverture TNT actuelle de la région Midi-Pyrénées est de 88,38% (R1). Elle sera de 93,6% après le passage (R1).

LES ÉMETTEURS TNT DU DÉPARTEMENT DU GERS



GERS



site analogique reconduit en TNT



site analogique non reconduit en TNT



13/11/2012



Les émetteurs TNT du département du Gers (32)

DEPT	SITE TNT	Date Démarrage
32	AUCH Agglomération	En service
32	CONDOM Agglomération	08/11/2011
32	PAVIE Agglomération	08/11/2011

Emetteurs reconduits par les chaînes

Les téléspectateurs doivent attendre que leur émetteur soit allumé pour mettre en service leur équipement et recevoir les chaînes de la TNT.

Ils devront ensuite effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes le jour du passage.

Dans le département du **Gers**, la couverture des chaînes du service public (R1) est aujourd'hui de **94,8%** ;
elle atteindra **99,6%** après le passage

Les émetteurs analogiques non reconduits dans le Gers

Un seul émetteur ne sera pas reconduit en numérique après le 8 novembre: Lectoure..

C'est un émetteur de faible puissance qui ne diffusait que certaines chaînes de télévision.

Dans ce cas, les téléspectateurs concernés peuvent recevoir ces chaînes de télévision et davantage en faisant réorienter leur antenne vers un autre émetteur de la région.

Dans d'autres cas, ils doivent choisir un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (câble, ADSL, satellite, fibre optique).

La grande majorité des émetteurs analogiques non reconduits en Midi-Pyrénées ne diffuse que TF1, France 2 et France 3.

L'ARRÊT D'AB3

L'analogique disparaît progressivement au profit du numérique :

- l'analogique terrestre s'arrêtera définitivement le 29 novembre prochain,
- la diffusion analogique par satellite (uniquement via le satellite AB3) s'achèvera elle aussi le 29 novembre 2011.

Après le 29 novembre, la diffusion hertzienne terrestre et satellitaire sera donc entièrement numérique.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

A partir de cette date, et sur l'ensemble du territoire, le satellite AB3 ne diffusera plus que des chaînes numériques, à l'instar du satellite Astra :

- les 19 chaînes nationales gratuites de la TNT,
- les 24 France 3 régions,
- les 4 chaînes HD (TF1 HD, FR2 HD, Arte HD, M6 HD),
- quelques chaînes locales

Et des chaînes payantes en supplément sur abonnement.

Pour les recevoir, les téléspectateurs concernés devront avoir adapté leur installation sinon ils ne recevront plus la télévision.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision analogique par satellite c'est-à-dire :

- uniquement les 6 chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, France 5 et Arte sur le même canal, Canal+ en clair, M6),
- gratuitement et sans abonnement,
- via une parabole orientée vers le satellite AB3.

Ils sont concernés, même s'ils résident dans une région qui est déjà passée au tout numérique.

L'ARRÊT D'AB3

QUE DOIVENT-ILS FAIRE?

Ils doivent impérativement passer à un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision après le 29 novembre 2011.

Pour cela Tous au Numérique les invite à :

- **établir un diagnostic précis des postes reliés à leur parabole** (poste principal et éventuellement secondaires).

UN MOYEN SIMPLE
6 CHÂÎNES UNIQUEMENT = RÉCEPTION ANALOGIQUE
= NECESSITE D'ADAPTER SON INSTALLATION

- **ne pas changer de poste de télévision, ni de parabole**

Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire de modifier son équipement. Il suffit simplement d'adapter son installation actuelle en fonction de l'offre choisie.

- **choisir son offre : TENTSAT ou FRANSAT**

Pour recevoir les chaînes de la TNT par satellite, il existe 2 offres gratuites et sans abonnement : TENTSAT via le satellite Astra et FRANSAT via le satellite AB3.

Il est possible de recevoir un plus grand nombre de chaînes en souscrivant à une offre payante.

Les téléspectateurs recevant actuellement l'analogique par AB3 n'auront pas besoin de faire réorienter leur parabole s'ils choisissent l'offre FRANSAT. S'ils optent pour l'offre TENTSAT, ils devront faire réorienter leur parabole vers le satellite Astra.

-

L'ARRÊT D'AB3

- équiper chaque poste de la maison relié à la parabole d'un démodulateur numérique

. Si le téléspectateur a choisi FRANSAT en gardant sa parabole est orientée vers le satellite AB3: s'équiper de démodulateurs FRANSAT exclusivement.

. Si le téléspectateur a choisi TNTSAT et fait réorienter sa parabole vers le satellite ASTRA : s'équiper de démodulateurs TNTSAT exclusivement

Dès la mise en conformité de leur installation, les téléspectateurs pourront profiter immédiatement des 19 chaînes de la TNT et n'auront rien à faire de particulier le 29 novembre.

Ils peuvent aussi, s'ils le souhaitent, passer à un autre mode de réception selon ce qui est disponible dans leur région : TNT, câble, ADSL, fibre optique.

Attention ! Les téléspectateurs qui résident en habitat collectif et dont l'antenne collective de l'immeuble est alimentée par une parabole orientée vers AB3.

Avant tout achat, Tous au Numérique les invite à prendre contact rapidement avec leur syndic ou bailleur qui devra faire procéder aux adaptations nécessaires des installations collectives de l'immeuble. Seuls ces derniers pourront les conseiller sur le matériel adéquat pour recevoir les 19 chaînes gratuites de la TNT.

L'ARRÊT D'AB3

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Il est possible de trouver un démodulateur numérique satellite à partir de 120 euros TTC chez les principaux distributeurs. Dans de rares cas, il peut être nécessaire de faire vérifier la parabole existante. Il n'existe pas d'aide spécifique pour l'adaptation numérique des installations paraboliques AB3.

POUR TOUTE INFORMATION

0970 818 818 (du lundi au samedi de 8h à 21h, prix d'un appel local)

ou

www.tousaunumerique.fr

Pour tout achat, Tous Au Numérique conseille aux téléspectateurs concernés de contacter un professionnel agréé « Tous au numérique ». Leur liste est disponible sur le site Internet ou en appelant le centre d'appels au numéro ci-dessus.

Le partenariat avec les élus et les services déconcentrés

France Télé Numérique s'engage à leurs côtés pour :



- Les accompagner pour relayer l'information auprès de leurs administrés
- Se préparer à répondre aux besoins des administrés
- Trouver ensemble les solutions pour assurer la continuité de la réception TV

L'information et l'accompagnement

Le grand public

L'information du grand public

Campagnes TV nationales



Le Centre d'appels



Le site internet
www.tousaunumerique.fr



La couverture TNT
à l'adresse près

L'information du grand public

Bandeaux
Depuis le 8 septembre



Publicité dans les médias régionaux
à partir du 26 septembre

Temps 1 : incitation à s'équiper



Temps 2 : rechercher les chaînes



Dépliants



Guide diffusé à tous les foyers
Début octobre



Tournée « tous au numérique »
à partir du 13 septembre jusqu'au 12 novembre



Pour tout savoir

Auch

- .Place de la Libération le lundi 31 octobre 2011 09h00 / 16h00
- .Quai Lissagaray le mercredi 02 novembre 2011 09h00 / 16h00
- .Quai LISSAGARAY le mardi 08 novembre 2011 09h00 / 16h00

Condom

- Place Saint Pierre le mercredi 19 octobre 2011 09h00 / 16h00
- Place Saint Pierre le mercredi 09 novembre 2011 09h00 / 16h00

Eauze

- parvis de la mairie le jeudi 20 octobre 2011 08h30 / 15h30

Fleurance

- Parvis de l'Eglise le mardi 18 octobre 2011 07h30 / 14h30

Pour tout savoir

Lectoure

Place Barton Rue Nationale le vendredi 21 octobre 2011 07h30 / 14h30

Lombez

parking de la gendarmerie le samedi 15 octobre 2011 09h30 / 16h30

Pavie

place de la Mairie le samedi 22 octobre 2011 10h00 / 17h00

Samatan

place des halles le vendredi 14 octobre 2011 10h00 / 17h00

L'information et l'accompagnement

Les Professionnels

L'information des professionnels

- Les antennistes et revendeurs
- Les syndics et bailleurs
- Les hôteliers
- Des réunions d'information
- Des brochures spécifiques
- PLV et signalétique
- La charte des professionnels agréés



Gestionnaires de logements collectifs : que faut-il faire?

- S'assurer de la **compatibilité des antennes collectives** avec le plan de passage au tout numérique, même si ces immeubles reçoivent actuellement la TNT, car les fréquences des chaînes changent lors du passage
- Recourir à un **professionnel agréé** « Tous au numérique » pour les travaux d'adaptation nécessaires

L'engagement des professionnels

Les professionnels agréés
ont pris 5 engagements pour
la protection du consommateur

508 professionnels
signataires de la charte
en Midi-Pyrénées à ce jour



Les professionnels antennistes,
revendeurs et distributeurs s'engagent pour vous.

Nos 5 engagements

- 1. Des produits d'entrée de gamme pour chaque mode de réception de la télé tout numérique.**
- 2. Une aide à l'installation et au réglage à domicile de votre équipement.**
Dans le cadre de sa politique commerciale, le professionnel s'engage à vous expliquer comment régler vos équipements (recherches des chaînes) et peut aussi fournir une aide au réglage à domicile en complément d'une vente dans le cadre d'un forfait « sans soucis ».
- 3. Un diagnostic complet, transparent et sincère de votre installation et de vos besoins.**
- 4. Des forfaits sans surprise pour des interventions standard.**
Le professionnel signataire s'engage à pratiquer et à clairement afficher des prestations standard, dont le contenu sera clairement délimité.
- 5. Une aide à la « décision éclairée » pour les installations collectives.**
Le professionnel effectuera un diagnostic complet, fournira des devis détaillés et conseillera son client afin de réaliser un investissement durable qui s'adapte aux changements ultérieurs des plans de fréquences.

Ensemble, nous nous engageons à vous faire passer
à la Télé Tout Numérique en toute sérénité.



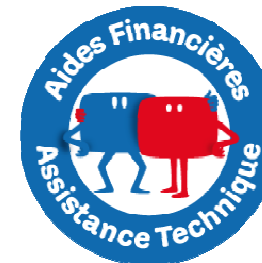
www.tousaunumerique.fr
0 970 818 818 numéro non surtaxé
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)



L'information et l'accompagnement

Le dispositif d'aides

Les aides financières pour les foyers



Pour les foyers recevant actuellement les 5 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale en analogique, par une antenne râteau ou une antenne intérieure, pour un poste de leur résidence principale.

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT
Sous conditions de ressources

Aide à l'équipement : 25 euros maximum

Pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL

Aide à l'antenne : 120 euros maximum

Pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau

Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT
Sans condition de ressources

Aide à la réception : 250 euros maximum

Pour l'acquisition d'un équipement de réception alternatif à l'antenne râteau

formulaire sur demande au 0 970 818 818 OU en téléchargement sur www.tousaunumerique.fr

Demandes d'aides à renvoyer jusqu'à 6 mois maximum après le passage

L'assistance technique à domicile



Pour les foyers dont les membres ont plus de 70 ans ou pour les personnes souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%

Sur rendez-vous

Intervention gratuite à domicile sur le poste principal :

- . installation et branchement de l'adaptateur (acquis directement par le bénéficiaire)
- . recherche et mémorisation des chaînes
- . mode d'emploi de la mémorisation des chaînes pour le jour du passage

Pour en bénéficier : 0 970 818 818 qui organisera la prise de RDV

Pour tout savoir

0 970 818 818

(PRIX D'UN APPEL LOCAL, DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 21H)

www.tousaunumerique.fr

ANNEXE I

LE DÉROULÉ DES OPÉRATIONS

6 multiplex, jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites et une chaîne locale

Les chaînes de la TNT sont regroupées sur 6 multiplex, dont 1 multiplex consacré exclusivement à la diffusion de chaînes en Haute Définition (R5). La composition des multiplex est la suivante :



Certains émetteurs diffusent l'ensemble des multiplex, cela signifie qu'ils diffusent l'ensemble des chaînes de la TNT.

D'autres émetteurs ne diffusent pas tous les multiplex (notamment celui des chaînes en HD ou celui des nouvelles chaînes de la TNT). Cela implique que les téléspectateurs ne reçoivent pas forcément toutes les chaînes de la TNT.

L'arrivée de la HD en Midi-Pyrénées

Auparavant diffusée sur seulement 2 émetteurs (Toulouse Agglomération et le Pic du Midi), la HD sera diffusée à partir du 8 novembre sur 165 émetteurs de la région. Sa couverture progressera fortement de 63,8% aujourd'hui à X% après le 8 novembre.

La chaîne locale

TLT est disponible sur les agglomérations de Toulouse (émetteurs de Toulouse Agglomération) et Muret (émetteur de Muret Petit-Castera)

ANNEXE 2

LES ÉMETTEURS TNT EN MIDI-PYRÉNÉES

A ce jour, en Midi-Pyrénées, 98 émetteurs de la région sont déjà allumés en numérique.

88,43% (R1) des foyers de la région Midi-Pyrénées peuvent déjà recevoir gratuitement les chaînes de la TNT.

A partir du 8 novembre, 139 autres émetteurs de la région seront mis en service. La couverture progressera alors de près de 7 points pour atteindre une couverture définitive de **94,7%** (R1).

*Pour rappel, la couverture actuelle de M6 en analogique est de **83%** dans la région.*

Sur les **252 émetteurs** TNT de la région Midi-Pyrénées, 51 sont numérisés à l'initiative des collectivités territoriales.

**LE CSA PROCÈDERA À L'ACTUALISATION DU CALENDRIER D'ALLUMAGE DES ÉMETTEURS DE LA RÉGION
: [HTTP://WWW.CSA.FR](http://www.csa.fr)**

**TOUTE L'INFORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS EST DISPONIBLE SUR :
<http://www.tousaunumerique.fr/professionnels/votre-profil/profil/antennistes-et-distributeurs/>**

MERCI

Pour nous contacter :

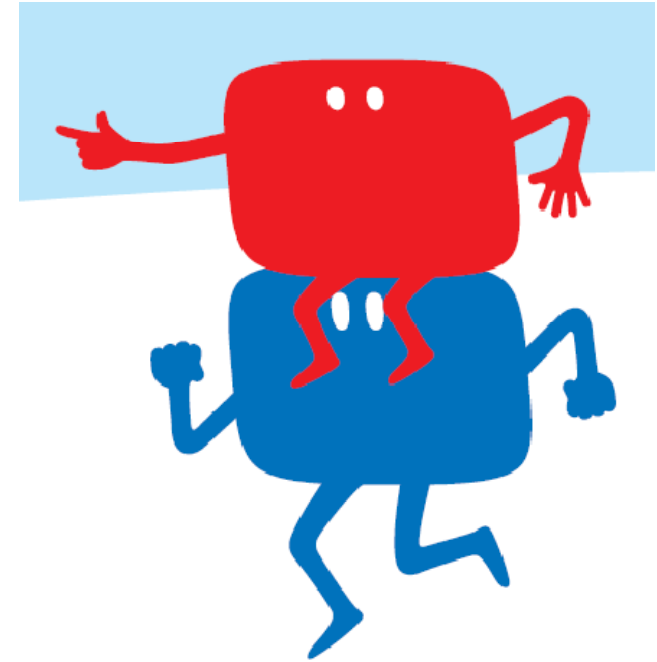
GIP France Télé Numérique

Eric FORENS

Délégué Régional Midi-Pyrénées

Tél : 05.62.23.98.90.

eric.forens@tousaunumerique.fr



Equipe Midi-Pyrénées

Délégué Technique Régional

Gérard Gimenez

Gerard.gimenez@tousaunumerique.fr

Collaboratrice

Alizé Puissant

Alize.puissant@tousaunumerique.fr